**PROJET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LES ZONES MINIERES ARTISANALES DU NORD KIVU (Projet Rubaya)**

**PROJET CONJOINT PNUD, UNICEF, FAO**

**EVALUATION FINALE**

***Termes de référence***

**Préparé par le PNUD/GOMA**

***Mai 2014***

1. **CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET**

Depuis les années 1990, la province du Nord Kivu connait un cycle d’insécurité qui a commencé avec les conflits interethniques sanglants dans les territoires de Masisi et de Rutshuru exacerbé en 1994 par l’afflux massif des réfugiés rwandais parmi lesquels les militaires de l’ancienne armée rwandaise. Les guerres successives de 1996 et celle de 1998 donneront à ces conflits une dimension politique alimentée par des revendications identitaires. L’économie agricole en prend un coup très rude avec les pillages des élevages et le déplacement des populations qui cessent d’être des producteurs pour vivre comme des assistés dans des camps. C’est aussi à la même période que sont découverts les gisements de coltan dans le territoire de Masisi dont le boom interviendra en 2000.

Cependant, les populations civiles ne sont pas les seules à tirer profit de ce secteur minier qui a entraîné le déclin du secteur agricole affecté par le manque de main d’œuvre et l’insuffisance d’encadrement. Les différents mouvements rebelles qui pullulent à l’Est de la RDC, les forces armées régulières (FARDC), les bandes armées étrangères (FDLR, ADF-NALU) en bénéficient également, soit directement en s’impliquant dans tout le processus, de l’extraction à la commercialisation, soit indirectement en prélevant des taxes sur les flux dans les espaces sous leur contrôle, soit en alliant les deux procédés[[1]](#footnote-1).

Cette situation a affaibli l’Etat, érodé les bases socio-économiques et a exposé les populations à toutes formes d’abus ; quand bien même que les retombées sur les revenus sont réels, la baisse de la production agricole et le relatif isolement de la zone a conduit à une forte progression de l’insécurité alimentaire, la dégradation des conditions socio-économiques des populations et des problèmes d’accès aux services sociaux de qualité.

Plusieurs initiatives ont été menées pour essayer de rendre propres les minerais du Kivu notamment le renforcement de la traçabilité des minerais en vue de garantir la commercialisation d’un minerai propre qui contribuera à assainir le secteur minier et à couper les groupes armés de leurs revenus miniers. Celles-ci se structurent autour de deux grandes approches en RDC. La première vise à rétablir un contrôle légitime des sites d’exploitation. La deuxième, en aval, vise à réguler le commerce pour empêcher les minerais du conflit d’accéder au marché international. Ces deux grandes approches se renforcent mutuellement mais leurs limitations démontrent qu’elles doivent être accompagnées d’une profonde réforme de gouvernance politique et administrative dans les zones concernées qui fait encore défaut. .

Par ailleurs, la situation socio-économique du point de vue de la sécurité alimentaire et l’accès aux services sociaux de base est dans la plupart de cas plus que déplorable dans les localités environnant les zones minières. On note également dans ces zones que les règles minimales d’hygiène ne sont pas respectées, la prolifération de la prostitution avec tous les risques de contamination par maladies sexuellement transmissibles et autres infections. Les centres de santé y sont peu fonctionnels, la rareté de l’eau potable est ressentie, les prix des aliments de base sont excessivement chers et les conditions de travail dangereuses, etc.

Des évaluations initiales avaient mis en évidence les liens forts et complexes entre la hausse de la production minière, la baisse de la production agricole et l’augmentation malnutrition conduisant à une paupérisation de la population avec comme conséquence la fragilisation de leurs moyens d’existence, la réduction de l’accès à la nourriture et aux services sociaux de base.

Pour répondre aux défis évoqués ci haut, une action conjointe (**PNUD**, **FAO** et **UNICEF**) à travers le projet de Consolidation de la Paix dans les zones minières artisanale de Rubaya a été initiée et financée par le Gouvernement Japonais à hauteur de **6.500. 000 USD**. Le lead du projet a été confié au PNUD qui en assure la coordination. En plus des structures étatiques de la province, des ONG locales et internationales telles que CARE, SFCG AVSI et APPRONA ont collaboré avec les trois agences dans la mise en œuvre effective du projet Rubaya.

Le projet « Consolidation de la paix dans les zones minières artisanales de la province du Nord-Kivu », fait partie du programme conjoint ‘Centres de Négoce: Improving Mineral Resource Management in the Eastern Democratic Republic of Cong’. Il vise à appuyer le Gouvernement national et le gouvernement provincial du Nord Kivu dans ses efforts de consolidation de la paix notamment par la lutte contre l’exploitation illicite des ressources minières, la réintégration économique et la relance de l’emploi des jeunes.

Ce projet s’inscrit dans la quatrième composante de la stratégie ISSSS en appui au programme de stabilisation du gouvernement (STAREC). Il est en cohérence avec le plan d’actions prioritaires de la province (PAP) et avec les politiques nationales et sectorielles. Il est mis en œuvre dans la logique de la décentralisation et dans la pratique de la Déclaration de Paris et des principes d’engagement international dans les Etats fragiles et situations de fragilité.

**Ce projet s’est assigné trois objectifs majeurs**  à savoir :

1. L’amélioration de la situation socio-économique des populations dans les zones minières, la promotion de l’emploi des jeunes et la relance économique ;
2. L’amélioration de l’accès à des services sociaux de qualité, avec une attention particulière à la protection des enfants et des femmes ;

1. L’amélioration de l’organisation communautaire, ceci concerne entre autres la gouvernance communautaire, le ‘civil oversight’ des centres de négoce et l’organisation des creuseurs ;

La zone d’intervention s’étend à un rayon d’environ 25 km autour du centre de négoce de Rubaya et la population totale ciblée (directement) est estimée à **72.000** **personnes**. Les activités du projet sont concentrées dans les groupements qui regorgent des carrés miniers et/ou sont installés les centres commerciaux de transit des minerais (Matanda, Kibabi, Kinigi, Bihambwue et Rubaya ).

Le projet implique plusieurs secteurs et vise à obtenir à travers la dynamisation économique, et la relance de la productivité agricole, un impact positif sur niveau de vie des ménages, se répercutant sur les indicateurs de développement humain comme le niveau de scolarisation et de protection. La Relance économique et agricole permet ainsi d’obtenir un impact positif sur la Santé, la Scolarisation et la Protection au sein des communautés.

La durée initiale du projet est de 2 ans, son démarrage effectif date de mai 2012 et sa fin est prévue au 31 décembre 2014 ;

Ce projet renferme trois effets (résultats) et 12 produits

***Effet 1****: La situation socio-économique des populations dans les zones minières est améliorée et 500 jeunes garçons et filles des zones minières ont développé des compétences leur permettant d’exercer une activité professionnelle et contribuer à la relance économique****.***

**Produit 1.1***:* 500 jeunes garçons et filles des zones minières ont développé des compétences leur permettant d’exercer une activité professionnelle (artisanat, services, etc) : PNUD

**Produit 1.2**.*: 1550* ménages deviennent membres d'organisations locales structurées leur permettant d'améliorer la cohésion sociale *et de développer une activité économique (épargne, crédit, relance agricole, etc) : PNUD*

**Produit 1.3** : 1550 ménages ont diversifié et amélioré en quantité et en qualité leur production agricole

**Produit 1.4** : La santé animale des troupeaux de 2225 ménages éleveurs est améliorée*: FAO*

**Produit 1.5***:*  La transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles est améliorée*: PNUD/FAO*

***Effet 2*** *: L’accès à des services sociaux de qualité est amélioré, avec une attention particulière sur l’amélioration de statut socio-économique des enfants et des femmes*

**Produit 2.1***: SANTE : Au* moins 60% des enfants de moins de 5 ans bénéficient du paquet minimum d'activités à large échelle et haut impact de façon équitable et durable de qualité visant la réduction de la mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile et de la mortalité maternelle : UNICEF

**Produit 2. 2 :** EDUCATION : L’accès à l’école primaire, à des conditions éducatives améliorées, et à une éducation de qualité est assuré pour les enfants des zones ciblées: UNICEF

**Produit 2.3 :** PROTECTION DE L’ENFANT : Les enfants et les femmes vulnérables bénéficient équitablement d’une meilleure prévention et protection contre toutes formes de violence, d’abus et d’exploitation: UNICEF

**Produit 2.4****:** EAU HYGIENNE ET ASSAINISSEMENT : Les conditions d’hygiène et d’assainissement dans les zones minières de Rubaya sont réalisées sur base de l’approche village et école assaini: UNICEF

***Effet 3****: Les différentes formes d’organisation dans les zones minières sont renforcées, notamment en ce qui concerne la mise en place et/ou la redynamisation des Comités Locaux de Développement (CLD), les structures communautaires de gestion des services sociaux, des systèmes de contrôle civique des centres de négoce et l’organisation des travailleurs dans les zones minières*

**Produit 3.1***:* les mécanismes de dialogue, de prévention, de résolution des conflits sont opérationnels et des processus

de réconciliation sont entamés, notamment sur le foncier : PNUD

**Produit 3.2**. : La zone minière de Rubaya dispose d'organisations des creuseurs structurées et d'une société

civile qui surveille effectivement l'application des normes en matière d'exploitation des minerais : PNUD.

**Produit 3.3***:* La cohésion sociale entre communautés dans la zone du projet est renforcée, en particulier pour les

jeunes, à travers des sensibilisations et activités de consolidation de la paix : **PNUD**

1. **OBJET DE L’EVALUATION**

En prévision de la fin du projet conjoint RUBAYA en décembre 2014, le PNUD, l’UNICEF et la FAO ont décidé, conformément aux clauses du document du projet, d’organiser une évaluation externe et indépendante dudit projet.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants:

* Évaluer dans quelle mesure le projet conjoint a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l’origine du projet conjoint ont été satisfaits ou s’ils existent toujours. L'évaluation cherchera aussi à savoir si le programme conjoint est la meilleure solution pour relever les défis ;

* Mesurer le degré de mise en œuvre du projet conjoint, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement  tout en mettant en exergue sa c**ohérence et articulation avec les priorités provinciales et nationales ;**
* Mesurer dans quelle conditions le projet conjoint a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre ;

* Mesurer la contribution du projet conjoint à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux (OMD, Déclaration de Paris, principes d'Accra et réforme de l'ONU)
* Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques :
* Fournir l’information nécessaire pour la planification et les décisions futures tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l’action ;
* Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenue des interventions sont t-ils en adéquation avec les problèmes posés ;
* Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,…) sur les activités du projet conjoint ;
* Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l’appui aura cessé

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation qui se déroulera en septembre 2014 seront partagés avec le bailleur, le management du PNUD, de l’UNICEF et de la FAO, les partenaires de mise en œuvre, les autorités provinciales,…. Le PNUD envisagera de mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations issues de cette évaluation.

1. **PORTEE DE L’EVALUATION**

La présente évaluation couvrira le projet conjoint de Consolidation de la Paix dans les zones minières de Rubaya dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre par les différentes agences et leurs partenaires c’est-à-dire tous les volets gérés par l’UNICEF avec ses partenaires AVSI et CARE (santé, Education, Wash et Protection), ceux gérés par le PNUD avec ses partenaires CARE, SFCG et OGP (Formation professionnelle, relance économique, cohésion sociale,..) et ceux gérés par la FAO avec son partenaire APPRONA (structuration des organisations paysannes, production agricole, santé animale, jardins scolaires).

Cette évaluation permettra aux agences impliquées, au bailleur(Japon), aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires gouvernementaux de disposer des informations sur la pertinence du projet, son efficacité, son efficience , la manière dont le projet est mis en œuvre( durabilité versus appropriation), le niveau d’alignement aux priorités provinciales et nationales, l’impact sur les bénéficiaires. Il est attendu une documentation consistante des leçons apprises, des bonnes pratiques ainsi que l’édition des recommandations découlant de la mise en œuvre du projet RUBAYA qui soient à la fois stratégiques, faisables et monitorables.

Les résultats de l’évaluation fourniront également des orientations sur les perspectives possibles de ce projet (faudra-t-il envisager une autre phase du projet ou non/ ou son extension sur d’autres zones).

La couverture géographique est le territoire de Masisi précisément les localités suivantes : Matanda ; Rubaya, Bihambwe, Kibabi et Kinigi.

1. **QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L’évaluation devra répondre aux questions fondamentales suivantes réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d'évaluation seront appliqués: la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l’impact.

1. **Pertinence : La mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement correspondent aux besoins et aux intérêts des populations et du pays et aux Objectifs du Millénaire pour le développement**.
2. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet conjoint a-t-il contribué à répondre aux besoins (socio-économiques) et à résoudre les problèmes identifiés dans la phase de conception ?
3. Dans quelle mesure ce projet a-t-il été conçu, mis en œuvre, suivi et évalué conjointement ?
4. Dans quelle mesure la programmation conjointe représentait-elle la meilleure solution pour relever les défis de développement énoncés dans le document du projet ?
5. Dans quelle mesure les partenaires d'exécution participant au programme conjoint ont-ils apporté une valeur ajoutée pour résoudre les problèmes de développement énoncés dans le document de projet ?
6. Dans quelle mesure la stratégie de suivi-évaluation du programme conjoint était-elle utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires?
7. Existe-t-il d’autres solutions ou approche d’intervention alternatives par rapport aux problèmes identifiés initialement et résiduels
8. Intégration de l'approche genre : dans quelle mesure le projet a su prendre en compte des spécificités des hommes et des femmes à toutes les phases du cycle de projet ?
9. **Efficience : Mesure dans laquelle les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont conduit à des réalisations dans des limites de coûts acceptables**
10. Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions. Les ressources informatives (données) ont-elles été disponibles et suffisantes pour informer la planification, la prise de décision et le plaidoyer au quotidien ?

1. Le modèle de gestion proposé par le projet conjoint (c'est-à-dire les instruments, les ressources économiques, humaines et techniques, la structure organisationnelle, les flux d'information, la prise de décision au niveau de la direction) a-t-il été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus ?
2. Dans quelle mesure la mise en œuvre d'un projet conjoint (groupe d'organismes) a-t-elle été plus efficiente que si les interventions avaient été exécutées par un seul organisme ?
3. Les structures de gouvernance mises en place par le projet conjoint (comité de pilotage, comité technique de suivi, Unité de coordination conjointe,) ont-elles facilité l'appropriation, la coordination des activités et la meilleure mise en œuvre des activités ? Ont-elles facilité la gestion et la production des produits et des réalisations ?
4. Quel type d'obstacles (administratifs, financiers, coordination et de gestion) le projet conjoint a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ?

1. **L'appropriation de la procédure : L'exercice efficace du leadership par les partenaires nationaux / provinciaux et locaux dans les interventions de développement**

a) la population ciblée, les citoyens, les participants et les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y participant activement ? Avec quels modes de participation (leadership) le processus a-t-il fonctionné ?

b) de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet conjoint ?

1. **Efficacité : Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints.**
2. Dans quelle mesure le projet conjoint a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement initialement prévus / définis dans le document de projet ?
3. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet conjoint a-t-il contribué à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et provincial ?

1. Dans quelle mesure et de quelles façons le projet conjoint a-t-il contribué à réaliser les objectifs définis pour les volets concernés ?
2. Dans quelle mesure (politique, budgets, conception et mise en œuvre) et de quelles façons le projet conjoint a-t-il contribué à améliorer l'application des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra ?

1. Dans quelle mesure et de quelles façons le programme conjoint a-t-il contribué à réaliser les objectifs du principe « Unis dans l'action » au niveau national ?
2. Dans quelle mesure les produits (outputs) et les réalisations (outcomes) du projet conjoint ont-ils été harmonisés et coordonnés pour produire des résultats de développement ? Quels types de résultats ont-ils été atteints ?
3. Dans quelle mesure le projet conjoint a-t-il eu un impact sur les personnes ciblées ?
4. Des bonnes pratiques, réussites, enseignements tirés ou exemples transférables ont-ils été identifiés ?
5. Le projet conjoint a-t-il eu des effets différents selon le sexe, l’appartenance ethnique, le milieu d’origine, rural ou urbain, des bénéficiaires, et dans quelle mesure ?
6. Dans quelle mesure le projet conjoint a-t-il contribué à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale (conception et mise en œuvre des plans nationaux de développement, des politiques publiques, etc.) ;
7. Dans quelle mesure le projet conjoint a-t-il contribué à améliorer le dialogue et la cohésion sociale entre les populations ;
8. **Soutenabilité/Durabilité: Probabilité que les avantages du projet se maintiennent à long terme.**
9. Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet conjoint ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la soutenabilité de ses effets ?

Au niveau local et provincial :

* 1. Dans quelle mesure les institutions provinciales et/ou locales soutiennent-elles le projet conjoint ?
  2. Ces institutions disposaient-elles des capacités techniques et du leadership suffisants pour continuer à travailler avec le projet ou pour assurer sa montée en échelle ?
  3. Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires nationaux ?
  4. Les partenaires ont-ils les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les avantages du projet ?

1. Dans quelle mesure le projet conjoint pourra-t-il être reproduit ou monté en échelle au niveau provincial/ local ?
2. Dans quelle mesure le programme conjoint s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?
3. Le projet dispose-t-il d’une stratégie de sortie élaborée de façon participative avec les différents acteurs ?

L'évaluation doit également analyser la stratégie de partenariat et plus spécifiquement les questions suivantes :

* L'approche de partenariat a-t-elle été efficace et quels types de partenariat ont été établis (politique, technique, financier, de partage de connaissance), avec qui et quel a été son impact sur l'atteinte des résultats?
* La stratégie de partenariat a-t-elle créée des synergies (par exemple avec d'autres partenaires, d'autres projets du PNUD, le gouvernement, etc.), et dans quel sens?

1. **METHODOLOGIE**

Cette évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TdR, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs.

Dans tous les cas, les consultants se doivent d'analyser toutes les sources d'information pertinentes, telles que les rapports périodiques de mise en œuvre, les rapports de missions de suivi, les comptes rendus des réunions de l’unité de Coordination Conjointe (UCC), les documents de projet, les rapports d'examen internes, les documents sur le ISSSS, et tous les autres documents susceptibles d'apporter des informations pour permettre d'émettre des jugements

Les consultants se doivent également de réaliser des **entretiens** et des **enquêtes** ou d'utiliser tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale. L'équipe d'évaluation fera en sorte que les voix, les opinions et les informations données par les citoyens/participants ciblés par le projet conjoint soient prises en compte. Elle veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui l’exigent.

Les méthodes et les techniques à utiliser dans l'évaluation doivent être décrites en détail dans le rapport d'étude documentaire et dans le rapport final de l'évaluation. Au minimum, ces derniers présenteront des informations sur les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données, qu'il s'agisse de documents, d'entretiens, de visites de terrain, de questionnaires ou de techniques participatives.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu’un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation, seront présentés par l'équipe d'évaluation.

Cette évaluation sera menée par une équipe de deux consultants nationaux et un consultant international

1. **PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L’EQUIPE D’EVALUATION**

Les consultants sont chargés de soumettre les livrables suivants à l’équipe chargée de la gestion de l’évaluation:

* **Rapport initial** (il sera soumis dans les 4 jours après la signature des contrats par l'équipe d'évaluation. L'ensemble de la documentation sur le projet conjoint sera envoyé aux consultants avant leur arrivée sur place)

Ce rapport aura une longueur de 10 à 15 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il comprendra également, si nécessaire, les questions spécifiques devant permettre de répondre aux principales questions d’évaluation formulées dans les TDR ainsi qu’une proposition de calendrier pour les activités. Le rapport d'étude documentaire proposera des premières pistes de réflexion sur le projet conjoint. Ce rapport constituera la première base sur laquelle le consultant et les responsables de l'évaluation s’entendront. Le rapport suivra les grandes lignes présentées dans l'annexe 1.

* **Projet de rapport final** (il sera soumis dans les 15 jours suivant l'achèvement des visites de terrain)

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet conjoint, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de l’équipe de gestion de l'évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions.

* **Rapport final d'évaluation** (il sera soumis dans les 5 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté)

Le rapport final aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet conjoint, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le rapport final sera envoyé aux membres du groupe de référence de l'évaluation. Il sera structuré selon les indications données ci-dessous

1. **ÉTHIQUE D'EVALUATION**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[2]](#footnote-2) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[3]](#footnote-3).

1. **ARRANGEMENTS DE GESTION**

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

1. **Équipe d'évaluation**: constituée d’un consultant international et de deux consultants nationaux dont les profils sont définis en annexe. Rôles : soumettre l’approche méthodologique, effectuer l’évaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

L'Expert international supervisera les deux experts nationaux et assurera la qualité des résultats de l’évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.

1. **Co-gestionnaires de l'évaluation**: les spécialistes en S&E de l’Unicef, PNUD et FAO basés à GOMA. Rôles: 1) Préparer lesTDRs de l’évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition des évaluateurs, 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
2. **Groupe d’assurance-qualité** : Unité S&E du PNUD (à Kinshasa). Apporté un avis critique externe sur les différents documents produits
3. **Groupe de référence** : Les représentants des principales parties prenantes (membres du comité de pilotage, partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.
4. **Rôle du PNUD et des autres agences (FAO et UNICEF)**

Le rôle principal du PNUD est de mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec l’équipe d’évaluation. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes.

Le PNUD, l’UNICEF et la FAO contribueront financièrement à l’évaluation et apporterons un support technique dans la réalisation de cette évaluation à travers ses Spécialistes en Suivi évaluation ainsi qu’un apport logistique sur le terrain ;

1. **Rôles des autres parties prenantes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No** | **Parties prenantes** | **Rôles clef attendu** |
| 01 | Partenaires ONG de mise en œuvre : AVSI, CARE INTERNATIONAL, SFCG, APPRONA | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation * Partager avec l’équipe d’évaluation 1 ou 2 questions majeurs qu’ils souhaitent être adressées, abordées par l’évaluation et succiter ainsi davantage l’intérêt * Utiliser les donnees de l’évaluation |
| 02 | Structures étatiques :  EPSP, DPS, IPAPEL | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation * Partager avec l’équipe d’évaluation 1 ou 2 questions majeurs qu’ils souhaitent être adressées, abordées par l’évaluation et susciter ainsi davantage l’intérêt * Utiliser les donnees de l’évaluation * Echanger sur la qualité des résultats de l’intervention en comparaison avec les normes et standards nationaux |
| 03 | Autorités locales | * Soutenir tout le processus et a tous les niveaux |
| 04 | Bénéficiaires | * Produire des feebback objectifs sur le processus de planification, de mise en œuvre et de coordination des activités * Produire des feedback sur la manière et la collaboration avec toutes les parties prenantes (dignite) et le niveau de satisfaction au vu des résultats générés par le projet et les recommandations pour les interventions future |

1. **Calendrier pour l'évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| Etapes | Période |
| Publication des postes et soumission des offres | Juin 2014 |
| Revue technique, revue financière, sélection, finalisation du contrat | Juillet 2014 |
| Arrivée des évaluateurs au Nord Kivu | 30 juillet 2014 |
| Revue des documents clés, Préparation du plan d’évaluation et consultation avec l’équipe en charge de gestion de l’évaluation et présentation de la méthodologie | Du 01 au 05 aout 2014 (Cette étape débutera avant l’arrivée des consultants pour gagner en temps) |
| Mission sur terrain dans le MASISI au nord Kivu / Contact avec les autres parties prenantes à Goma | 06 au 15 aout 2014 |
| Soumission 1er draft | 22 aout 2014 |
| Commentaires du 1er draft rapport | 30 aout 2014 |
| Séance de validation interne | 01 au 05 septembre 2014 |
| Atelier de présentation (avec le Gouvernement) | 10 septembre 2014 |
| Soumission rapport final | 15 septembre 2014 |

1. **Coût estimatif**

Le budget prévu pour cette évaluation s’élève à **60  000 USD** et doit être répartie entre les trois agences UNICEF, FAO et PNUD à raison de 20 000 USD par agence ; (un devis précis sera élaboré et les couts réels repartis entre agences) ;

1. **ANNEXES**

**Annexe 1: Modèle de rapport d’évaluation (versions intermédiaire et finale du rapport final)**

1. Page de couverture
2. Résumé Exécutif (et une liste de abréviations)

3. Introduction

* + Contexte, objectif et approche méthodologique
  + Objet de l'évaluation
  + Méthodes utilisées dans l'évaluation
  + Contraintes et limites de l'étude menée

4. Description des interventions de développement menées

* + Description détaillée des interventions de développement menées : description et évaluation des produits livrés (ou non) et des réalisations ainsi que de la façon dont le projet a fonctionné.

5. Niveaux d'analyse : Les critères et les questions de l'évaluation (toutes les questions présentées dans les TdR doivent être abordées et traitées)

6. Conclusions et enseignements tirés (par ordre de priorité, présentation claire et structurée)

7. Recommandations

8. Annexes du rapport d’évaluation

* + TDR pour l’évaluation
  + Matrice de conception d’évaluation
  + Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
  + Liste des documents d’aide révises
  + Cadre des résultats des Programmes
  + Tableaux de résumé des déductions

**Annexe 2 : Documents de projet conjoint à examiner (la liste n’est pas exhaustive)**

- Document de projet conjoint : cadre de résultats et cadre de suivi-évaluation

- Rapports de mission

- Rapports trimestriels, trimestriels et annuels

- Rapports de l’Unité Conjointe de Coordination (UCC)

- Rapports des visites conjointes

- Rapports du comité de suivi

- Rapports comité de pilotage

- Plan de communication

- Plan de suivi évaluation

- Plan de travail annuel

- Informations financières

- Code de conduite de l’évaluation au sein des Nations Unies

- ….

**Annexe 3 : Qualifications et compétences des consultants**

**Qualifications du consultant international senior (Team Leader d’Equipe)**

* Diplôme universitaire supérieur en Sciences sociales, gestion, ou discipline apparenté (au minimum BAC +5)
* Au moins 10 ans d'expérience dans la gestion et de la conduite des évaluations des projets/programme ayant trait aux secteurs sociaux de base, promotion des économies locale,…
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices et l’évaluation des résultats en l’absence d’évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité.
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement.
* Connaissance approfondie des méthodes et procédures de supervision et d’évaluation de projets et programmes ;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre ;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée;
* Compétences en gestion d’équipe d’évaluation et des aptitudes rédactionnelles en français et en anglais ;
* Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD, l’UNICEF et la FAO serait un atout.
* connaissance de la RDC et du Nord Kivu en particulier serait un atout
* Excellent leadership et compétences managériales.
* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives

**Qualifications des deux consultants nationaux**

* Diplôme universitaire supérieur en Sciences sociales, gestion, ou discipline apparenté (au minimum BAC +5)
* Au moins 7 ans d'expérience dans la gestion et de la conduite des évaluations des projets/programme ayant trait aux secteurs sociaux de base, promotion des économies locale,…
* Une vaste expérience dans l’utilisation de méthodologies innovatrices et l’évaluation des résultats en l’absence d’évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité.
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement.
* Connaissance approfondie des méthodes et procédures de gestion d’évaluation de projets et programmes ;
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre ;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée;
* Compétences et aptitudes rédactionnelles en français ;
* Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD, l’UNICEF et la FAO serait un atout.
* connaissance du Nord Kivu serait un atout

.

* Excellentes capacités de facilitation avec l’utilisation de certaines méthodes participatives

1. *Les minerais de « sang » : Un secteur économique criminalise à l’est de la RDCongo. Pole Institute, novembre 2010* [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-2)
3. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-3)